



## Jacqueline GOURAULT

Vice-présidente du Sénat  
Sénatrice de Loir-et-Cher  
Conseillère municipale et communautaire de la Chaussée Saint-Victor

### LA LETTRE

## ÉDITO

Février 2015



La Loi NOTRe est actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale. Son vote est prévu le 10 mars. Dans le débat de clarification des compétences entre le département et la région, les députés ont maintenu la position du Sénat quant aux collèges et aux routes qui demeurent de la compétence départementale. Ils ont transféré l'ensemble des transports aux régions et bien sûr conforté leur compétence économique. Concernant les intercommunalités, les députés ont rétabli les 20 000 habitants minimum associés toutefois à un seuil démographique adapté aux situations des territoires les moins peuplés. C'est seulement en juin que le

texte reviendra au Sénat pour une deuxième lecture.

## AU SÉNAT

### ***Lutte contre les pesticides***



Le 4 février 2015, le Sénat a examiné une proposition de résolution relative à la préservation des insectes pollinisateurs, de l'environnement et de la santé et à un moratoire sur les pesticides de la famille des néonicotinoïdes.

Au delà des logiques de partis, de majorité ou de minorité, j'ai soutenu ce texte, malheureusement rejeté par 248 voix contre 64.

De nombreuses études démontrent que les pesticides de la famille des néonicotinoïdes, puissants neurotoxiques, ont des effets dévastateurs.

Ces pesticides tuent les abeilles et l'ensemble des pollinisateurs. En outre, des publications récentes font craindre que ces produits,

neurotoxiques, qui dégradent gravement les qualités agronomiques des sols agricoles affectent également la santé humaine.

## **Intercommunalité : Accord local**

---



Le Sénat a adopté le 5 février dernier la proposition de loi sur l'accord local de représentation des communes au sein des conseils communautaires dans sa version amendée par les députés en décembre. Je suis intervenue en séance pour soutenir ce texte. Ce vote conforme permettra une promulgation dans les meilleurs délais, au terme de son examen par le Conseil constitutionnel. J'ai adressé récemment dans chaque commune une note d'information technique reprenant les possibilités d'accords qu'offre désormais la loi pour chaque communauté de communes.

---

*LIRE LA SUITE*

---

---

## **ACTUALITÉ**

---

### **Pompier et élu**

---



durant tout son mandat.

La question avait été soulevée dès les élections de mars 2014... le mandat d'élu municipal est-il compatible avec les fonctions de pompier professionnel ? Le Conseil d'Etat, dans son arrêté du 4 février dernier (décision n°383014) vient de trancher en considérant que les SDIS ne rentrent pas dans le champ d'application de l'article L231 du Code électoral, et par conséquent, les sapeurs-pompiers, même chefs de groupement, sont éligibles à la fonction d'élu municipal. La commune de Gièvres était confrontée à ce problème. La réponse vient de lui être donnée par cette jurisprudence. Je me réjouis que son deuxième Adjoint, Monsieur Carré, puisse ainsi continuer d'exercer ses fonctions

---

*LIRE LA SUITE*

---

---

## **AU SERVICE DES ÉLUS**

---

### **Val d'Amboise : réunion sur les communes nouvelles**

---



communes nouvelles feront partie  
2015.

Le 30 janvier dernier, à l'invitation des élus de la communauté de communes du Val d'Amboise, j'ai présenté le processus d'amélioration du régime de la commune nouvelle, adoptée définitivement le 19 février en séance publique. Les dispositions votées par le parlement ont pour but de faciliter la création de communes nouvelles en assouplissant les règles en vigueur. Important : l'enjeu financier pour ces structures nouvelles sera de taille puisque les communes nouvelles créées avant le 1er janvier 2016 ne subiront pas la baisse des dotations. Le gouvernement a annoncé que les projets d'investissement des communes nouvelles feront partie des opérations prioritaires identifiées par le ministère de l'Intérieur en

## ***Dotations d'actions parlementaires 2015***

---



© Mairie Villefrancoeur

L'année 2015 est une année de reprise des projets pour les conseils municipaux. Nous avons d'ores et déjà reçu plus d'une quarantaine de dossiers de demandes de subvention au titre de la réserve parlementaire. J'essaie, comme mon collègue Jeanny Lorgeoux, d'aider un maximum de communes en fonction du montant de l'opération présentée, mais il est difficile cette année encore de faire face à toutes les demandes. En effet, la dotation qu'il m'est permis de répartir, comme les années précédentes, est de 150 000 euros pour des dossiers qui me parviennent de communes de l'ensemble du département.

---

*LIRE LA SUITE*

---

---

## **EN LOIR- ET- CHER**

---

### ***Contrat de plan Etat-Région***

---



J'étais présente à Orléans le 6 février dernier à l'occasion de la venue de Manuel Valls, Premier Ministre, présent pour signer le protocole d'accord du contrat de plan État-Région Centre-Val-de-Loire. Sur la période 2015-2020, l'État mobilisera au total 623 millions d'euros de crédits pour notre région.

Les CPER nouvelle génération succèdent aux contrats de projets 2007-2013. Sur la période 2015-2020, l'enjeu est de relancer l'investissement local afin de soutenir de nouveaux projets, de construire de nouvelles infrastructures ou de moderniser celles qui existent déjà. Pour le Loir-et-Cher, plusieurs projets d'envergure seront soutenus : les travaux du rond-point de Cap Ciné ainsi que la restructuration des locaux de l'INSA de Blois, côté culture, la Scène Nationale de Blois ainsi que le château de Chaumont-sur-Loire. Le contrat de plan va soutenir également les enjeux environnementaux, notamment en Sologne. Au titre des infrastructures, la résorption des zones blanches de téléphonie mobile va se poursuivre en partenariat avec les opérateurs. Enfin, un effort sera fait pour le déploiement des maisons de santé sur tout le territoire régional.

### ***Rencontres et inaugurations dans les communes***

---



© Oisly

Retour sur un mois de rencontres dans les communes de Loir-et-Cher :  
le 24 janvier, j'étais à Oisly pour l'inauguration des nouvelles classes de l'école ;  
le même jour, à La Chapelle Saint-Martin avait lieu la pose de la première pierre du futur accueil périscolaire ;  
le 13 février, je me suis rendue à Lignéres pour la signature de convention avec la Fondation du Patrimoine pour la préservation du retable de l'église ;  
le 14 février, j'étais à Selommès pour assister à la présentation du bulletin municipal ;  
le 21 février, la commune d'Houssay a inauguré sa nouvelle cantine scolaire

## ***Première pierre du CFA de Blois***



Le 23 janvier dernier, François Rebsamen, Ministre du Travail, était à Blois pour la pose de la première pierre du futur CFA. Ce centre des apprentis « nouvelle génération » accueillera à partir de septembre 2016 sept nouvelles formations BTP en alternance, du CAP au BTS, soit 300 alternants répartis dans trois filières : le bois, l'enveloppe des bâtiments et le patrimoine historique du bâtiment. Cet établissement d'excellence va s'inscrire dans le cadre du Programme d'Investissement d'avenir. En parallèle, une résidence hôtelière à vocation sociale, 100 places réparties en 76 studios, est en construction : elle pourra accueillir des jeunes en formation.

### **CONTACT**

#### **Au Sénat**

**Elodie Jacquier-Laforge**

15 rue de Vaugirard  
75291 Paris Cedex 06  
Tel : 01 42 34 27 41  
E-mail : [j.gourault@senat.fr](mailto:j.gourault@senat.fr)

#### **Permanence parlementaire**

**Marie-Béatrice Loiselet**

Mairie Place Etienne Regnier  
41260 La Chaussée Saint-Victor  
Tel : 02 54 55 40 41  
E-mail : [j.gourault@senat.fr](mailto:j.gourault@senat.fr)

**Site :** [jgourault.fr](http://jgourault.fr)

**Facebook :**

[facebook.com/pages/Jacqueline-Gourault](https://facebook.com/pages/Jacqueline-Gourault)

**Twitter :** [@j\\_gourault](https://twitter.com/@j_gourault)

[www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)